

10.09.2009 - Restauration : les prix commencent à baisser...

La baisse de la TVA dans la restauration, mise en place depuis le 1er juillet 2009, suscite un débat au sein de la société française. Tentons d'y apporter quelques éléments objectifs.

La baisse de la TVA dans la restauration, mise en place depuis le 1er juillet 2009, suscite un débat au sein de la société française. Tentons d'y apporter quelques éléments objectifs.

Ainsi, si l'on ne peut pas parler de bilan après si peu de temps, la baisse de la TVA dans la restauration est appliquée dans les restaurants et cafés depuis le 1er juillet dernier.

Selon l'INSEE, les prix sont en baisse d'1,3% dans les restaurants et de 0,7% dans les cafés. Il s'agit d'une tendance encourageante et il est à noter que les restaurateurs doivent, comme toute entreprise, faire des études de marché avant de mettre en place une nouvelle carte, de nouveaux prix, ou prévoir de nouvelles embauches.

Rappelons que traditionnellement, le mois de juillet est propice aux augmentations de prix dans les restaurants du fait des vacances et du tourisme, une baisse des prix de 1,3% est donc significative.

Il ne faut pas oublier également que les restaurateurs se sont engagés en signant les contrats d'avenir avec l'Etat, à créer quelques 40 000 emplois supplémentaires sur les deux prochaines années. Ainsi, un restaurateur peut ne pas baisser ses prix à la carte mais prévoir d'embaucher une ou deux personnes, selon ses moyens, sa trésorerie et ses besoins...

Hervé Novelli, Secrétaire d'Etat chargé du Tourisme, les syndicats patronaux ainsi que les associations de défense des consommateurs souhaitent attendre la fin de l'année 2009 et les 6 premiers mois d'application pour dresser un bilan équitable.

u-m-p.org

Partagez :

•

•

•

•

•